

ecoCasa

ecoCasa SARL capital 25'000 Euros SIRET 491 616 256 00013 TVA FR58 491 616 256 APE 524Z

Conditions générales de vente

Clauses générales :

Toutes commandes adressées à notre société impliquent l'adhésion entière et sans réserve de la part de l'acheteur à nos conditions générales de vente aux particuliers décrites ci-dessous.

Commandes / Règlements:

Toute commande sera considérée comme effective dès réception de notre devis en retour avec signature du client pour accord. Les commandes d'un montant total TTC inférieur à 1'500 Euros seront réglées en totalité à la commande. Les commandes d'un montant égal ou supérieur à 1'500 Euros TTC seront réglées à la commande par un chèque d'acompte représentant au minimum 30% du montant total TTC de la commande, ainsi qu'un deuxième chèque représentant le solde TTC de la commande. Le chèque d'acompte sera encaissé à la commande. Le chèque représentant le solde de la commande sera encaissé dès livraison des marchandises.

Les matériaux commandés en dimensions non standard ou en dimensions sur mesure seront réglés en totalité à la commande.

Sur demande et sous réserve d'acceptation de nos transporteurs, le solde de la commande peut être réglé au transporteur à la livraison par chèque personnel. Dans ce cas, une taxe d'encaissement de chèque correspondant à 1% du montant total TTC de la facture (minimum 30 Euros, maximum 50 Euros) sera facturée. (Ce montant correspond aux frais demandés par nos transporteurs pour encaissements et traitements des chèques)

Les matériaux commandés en dimensions non standard ou en dimensions sur-mesure ne seront ni repris, ni échangés.

Mode de règlements :

Nous acceptons les règlements par chèques personnels, virements bancaires sur notre compte à la Banque Populaire des Alpes, ou en espèces. En cas de règlements par chèques personnels non certifiés, ecoCasa se réserve un délai d'encaissement de 8 jours avant livraison ou expédition des marchandises.

Transports marchandises :

Il appartient au destinataire de vérifier le matériel reçu et, en cas de dégradations et/ou de quantités incorrectes, d'effectuer immédiatement toutes réserves nécessaires auprès du transporteur, et de prévenir notre société dès que possible.

Délais de livraisons :

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif, tout retard indépendant de notre volonté ou de celle de notre transporteur ne donnera droit à aucun dommages-intérêts, remboursements, ou annulation de commande.

Réserve de propriété :

Les transactions sont soumises à la clause de réserve de propriété (loi du 12 mai 1980). L'intégralité des marchandises vendues restent notre propriété exclusive jusqu'au paiement intégral des sommes encore dues.

Litige :

Si un litige entre un client et notre société ne peut être résolu à l'amiable, la compétence du Tribunal de Commerce de Bourg en Bresse (Ain) s'appliquera.